

LONICERA ORIENTALIS LAM.

Famille :	Caprifoliacées
Nom français :	Chèvrefeuille oriental
Nom anglais :	Honeysuckle
Catégorie :	Végétal à feuillage caduc
Sous-division :	Arbuste

DESCRIPTION BOTANIQUE

Cet arbuste au port érigé peut atteindre 3,0 m de hauteur.

Les tiges et les rameaux sont glabres. Le feuillage vert foncé sur le dessus est grisâtre en dessous. Les feuilles, glabres sur le limbe avec des nervures pubescentes, ovales à ovales-lancéolées et acuminées, possèdent une base arrondie et mesurent de 4 à 10 cm de long. Le pétiole mesure de 6 à 10 mm de long.

Les fleurs tubulaires rose violacé, solitaires ou par paires, mesurent de 1,0 à 1,2 cm et sont portées par un pédoncule de 1 à 2 cm. La floraison débute en mai ou en juin.

Les fruits en forme de baie allongée sont presque noirs.

ORIGINE ET DISTRIBUTION

Le nom du genre *Lonicera* est dédié à Adam Lonicer ou Lonitzer, médecin et naturaliste allemand (1528-1586). Ce genre comprend près de 200 espèces de par le monde. *Lonicera orientalis* tire son origine de l'Asie mineure et n'a pas été cultivé en Amérique du Nord, mais la variété *caucasica* est connue.

UTILISATION

Ornementale : Cette espèce rare peut-être utilisée en isolé, en massif ou en haie pour

son feuillage, sa floraison odorante et ses fruits.

EXIGENCES

Comme tous les chèvrefeuilles, il demande une exposition ensoleillée. Il est peu exigeant quant au type de sol et s'adapte aux sols humides ou secs. Sa croissance est lente.

PATHOLOGIE ET INSECTES

La tache septorienne (*Septoria* sp.), le blanc ou oïdium et la moisissure grise (*Botrytis*) sont des maladies fongiques qui peuvent affecter les chèvrefeuilles.

Les pucerons peuvent occasionner des dommages à la plante.

MULTIPLICATION

Bouturage : Les chèvrefeuilles peuvent se propager par boutures de bois tendre prélevées sur les pousses de l'année et traitées avec une solution hormonale d'AIB 3000 ppm ou par boutures semi-ligneuses traitées avec une solution hormonale d'AIB 5000 ppm.

MULTIPLICATION EFFECTUÉE PAR LE REPLOQ

Origine du pied-mère : Arboretum du Jardin botanique de Montréal, Montréal (Québec)

Lieu de multiplication : Jardin botanique de Montréal, Montréal (Québec)

Technique de multiplication : 400 boutures de 15 cm ont été prélevées le 30 juin 1992 sur des pieds-mères âgés de 3 ans, mesurant 75 cm de hauteur. Elles ont été trempées dans une solution d'AIB 4000 ppm et d'éthanol 50 %, placées dans des contenants à alvéoles remplies d'un substrat composé de

perlite et de Promix® (1:1; v:v), puis mises sous une nébulisation d'une durée de 30 secondes toutes les 6 minutes. Les boutures enracinées ont été placées dans des couches ombragées à la fin du mois d'août et le taux d'enracinement était de 100 %. Les plants ont été empotés le 9 juin 1993 dans des godets Fertil Pot® et cultivés dans les couches extérieures. Pendant l'été, ils ont été fertilisés toutes les semaines avec un engrais soluble (20-20-20, à raison de 400 ppm d'azote). Ils ont hiverné à nouveau sous une couverture hivernale Astro-Foam® et des panneaux. Le taux de survie à l'hiver a été de 100 %. Ils ont été emballés et expédiés en mai 1994.

Intégration au réseau d'essais : Des jeunes plants de 15 cm de hauteur ont été plantés dans huit sites d'essais répartis à travers tout le Québec et le nord-est de l'Ontario. Leur survie à l'hiver et leur potentiel de croissance ont été évalués de 1994 à 1999.

RÉSULTATS (1994-1999)

Dommages hivernaux

La fréquence des dommages hivernaux observés pendant cinq ans sur cette espèce est présentée au Tableau 1. Le détail des principaux dommages survenus chaque hiver dans chacun des sites apparaît ci-après.

Région 1

À L'Assomption, 5 % des plants sont morts le deuxième hiver. Des dommages de gel sur les extrémités de tiges sont survenus sur 90, 61 et 27 % des plants les trois premiers hivers. De plus, le premier hiver, 5 % des plants ont gelé jusqu'à la surface du sol. Le troisième hiver, 10 % des plants ont été

endommagés sur les pousses de l'année précédente et 27 % ont gelé jusqu'à la limite de la couverture nivale. Le quatrième hiver, 18 % des plants ont subi des bris mécaniques.

À Sainte-Clotilde, des dommages de gel sur les extrémités de tiges se sont produits les trois premiers et le dernier hivers sur 33, 50, 40 et 40 % des plants. De plus, le premier hiver, 17 % des plants ont subi des dommages de gel sur les pousses de l'année précédente et, le quatrième hiver, un plant a gelé jusqu'à la limite de la couverture nivale.

À Saint-Hyacinthe, deux plants sont morts au cours du premier hiver et un autre plant le troisième hiver.

Région 2

Des dommages de gel sur l'extrémité des tiges ont été observés sur 28, 44 et 83 % des plants les trois premiers hivers à Deschambault et les deux hivers suivants, 81 et 10 % des plants ont subi des bris mécaniques.

À Sainte-Foy, 10 % des plants sont morts au cours du premier hiver. Des dommages de gel sur les extrémités de tiges se sont produits sur 41 et 73 % des plants les deux premiers hivers. L'hiver suivant, 36 % des plants ont gelé jusqu'à la limite de la couverture nivale et 54 % des plants ont subi des bris mécaniques.

Aucun dommage ne s'est produit à La Pocatière durant l'essai.

Région 3

À Normandin, deux plants sont morts au cours des deux premiers hivers. L'hiver suivant, 60 % des plants ont subi des bris

mécaniques. Le dernier hiver, 30 % des plants ont présenté des dommages de gel sur les extrémités de tiges et 10 % ont gelé sur les pousses de l'année précédente.

À Kapuskasing, un plant est mort chacun des deux premiers hivers. Des dommages de gel sur les extrémités de tiges ont été observés chaque printemps sur 25 à 57 % des plants. Des dommages de gel sur les pousses de l'année précédente se sont également produits sur 25 à 50 % des plants les deuxième, troisième et quatrième hivers. Un plant a gelé jusqu'à la surface du sol le premier hiver.

Croissance en hauteur et en largeur

Les figures 1 et 2 illustrent la hauteur et la largeur moyennes des plants après cinq années d'essais dans chacun des sites et chacune des régions.

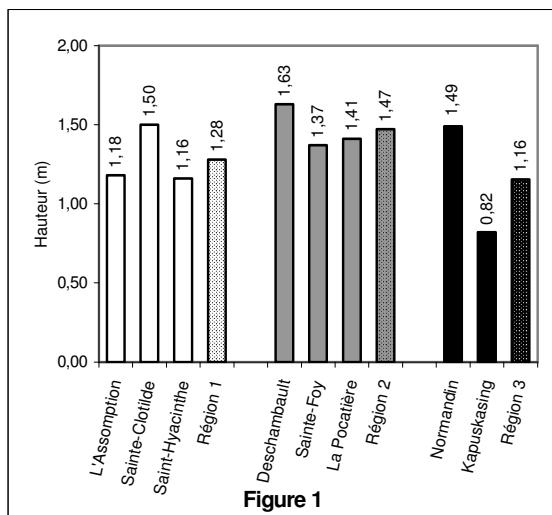


Figure 1. Hauteur moyenne des arbustes en fin d'essai pour chacun des huit sites et chacune des trois régions

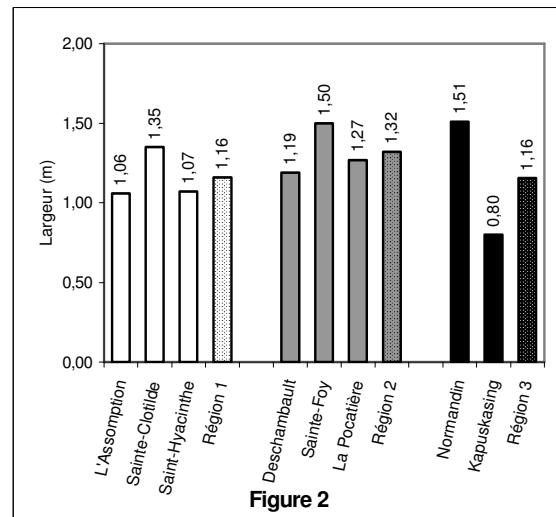


Figure 2. Largeur moyenne des arbustes en fin d'essai pour chacun des huit sites et chacune des trois régions

Influence de la taille

De légères tailles ont été effectuées dans les sites de l'Assomption, de Sainte-Foy, de Normandin et de Saint-Hyacinthe.

RECOMMANDATIONS DE PRODUCTION

Les tableaux 2 et 3 expriment le pourcentage de plants vendables par catégorie dans chacun des sites d'essais, et ce, pour la hauteur et la largeur finales obtenues après chaque année. Ces tableaux serviront de guide aux pépiniéristes afin d'estimer la production annuelle ainsi que le nombre d'années nécessaires pour obtenir une hauteur ou une largeur pré-définies.

La hauteur maximale des plants a été plus importante en zone 4b (Deschambault) : des plants de plus de 2,01 m ont été mesurés à la fin de l'essai. Le plus grand nombre de plants larges a été observé dans les sites de Sainte-Foy et de Normandin.

Après trois années de culture, 73 et 92 % des plants de Sainte-Foy et de La Pocatière

avaient atteint une hauteur supérieure à 1,01 m, alors qu'une quatrième année a été requise à Deschambault et à Normandin pour obtenir une même proportion de plants de hauteur comparable.

La croissance de cette espèce est similaire à celle de *L. tatarinovii* et la production peut être envisagée dans toutes les zones de l'essai, à l'exception de la zone 2a.

ÉVALUATION DE LA RUSTICITÉ

La cote de rusticité de cette espèce est associée à la zone 4 américaine. Toutefois, les résultats du présent essai permettent de confirmer que le taux de mortalité est très faible dans tous les sites et que les plants qui ont disparu sont morts au cours des deux premiers hivers, ce qui amène à penser qu'il y a eu élimination des sujets les plus faibles. La cote de survie de cette espèce peut être fixée à la zone 2, la neige servant de couverture isolante dans les sites les plus froids.

Dans les sites les plus chauds (zones 5a et 5b), de nombreux dommages pouvant se produire chaque hiver, l'utilisation de ce chèvrefeuille peut être limitée par le manque de neige pendant les périodes les plus froides. Dans les sites de la zone climatique 4, les dommages ont été très légers voire même inexistant. L'utilisation de cette espèce est facile. Dans les sites de la zone 2a, l'utilisation de cette plante est limitative et sans intérêt, les dommages étant trop importants. La cote d'utilisation se situe donc à la zone 2b.

Le potentiel de pleine expression des caractères ornementaux a été observé dans les sites des zones 5a et 4a.

RÉDIGÉ PAR

Claude Richer, agr.

Jacques-André Rioux, agr.

Christine Galipeau, biol.

Tableau 1. Fréquence des dommages hivernaux observés sur *Lonicera orientalis* Lam. de 1995 à 1999

Sites d'essais	Aucun dommage	Répartition du pourcentage des dommages										Cumulatif des dommages
		DOMMAGES HIVERNAUX ^a										
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	
RÉGION 1												
L'Assomption	51	36	2		5	1	2		3			49
Sainte-Clotilde	62	33	3		2							38
Saint-Hyacinthe	96							4				4
RÉGION 2												
Deschambault	50	32								18		50
Sainte-Foy	57	24				6		3		10		43
La Pocatière	100											0
RÉGION 3												
Normandin	78	6	2					2		12		22
Kapuskasing	20	44	20				3	13				80

^aLégende :

1 = aucun dommage	7 = mort jusqu'au niveau de la surface du sol
2 = dommages au bout des branches	8 = mort
3 = gel des bourgeons floraux	9 = insolation, fendillement sur le tronc
4 = pousse de l'année précédente affectée	10 = bris mécaniques liés aux conditions climatiques
5 = vieux bois affecté	11 = dommages par les rongeurs
6 = mort jusqu'à la limite de la couverture nivale	

Aucun dommage de type 5, 9 et 11 n'est survenu sur les plants à l'essai.

Tableau 2. Répartition des plants de *Lonicera orientalis* Lam. par catégorie de hauteur vendable de 1994 à 1998

Hauteur (cm)	RÉGION 1															
	L'Assomption					Sainte-Clotilde				Saint-Hyacinthe						
94	95	96	97	98	94	95	96	97	98	94	95	96	97	98		
001-050	100	76	19	9	0	100	25	0	0	100	56	8	0	0		
051-100	0	24	81	91	18	0	75	50	30	10	0	44	42	45		
101-150	0	0	0	0	72	0	0	50	60	50	0	0	50	55		
151-200	0	0	0	0	10	0	0	10	40	0	0	0	0	10		
201-250	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
RÉGION 2																
Hauteur (cm)	Deschambault					Sainte-Foy				La Pocatière						
	94	95	96	97	98	94	95	96	97	98	94	95	96	97	98	
001-050	100	28	8	0	0	92	27	0	0	0	95	0	0	0	0	
051-100	0	72	34	17	8	8	73	27	54	18	5	100	8	0	0	
101-150	0	0	58	50	33	0	0	63	46	45	0	0	92	100	25	
151-200	0	0	0	33	42	0	0	10	0	37	0	0	0	0	75	
201-250	0	0	0	0	17	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
RÉGION 3																
Hauteur (cm)	Normandin					Kapuskasing										
	94	95	96	97	98	94	95	96	97	98	94	95	96	97	98	
001-050	100	18	10	0	0	100	100	25	25	0						
051-100	0	82	80	10	0	0	0	75	75	100						
101-150	0	0	10	90	50	-	-	-	-	-						
151-200	0	0	0	0	50	-	-	-	-	-						
201-250	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-						

Tableau 3. Répartition des plants *Lonicera orientalis* Lam. par catégorie de largeur vendable de 1994 à 1998

RÉGION 1															
Largeur (cm)	L'Assomption					Sainte-Clotilde					Saint-Hyacinthe				
	94	95	96	97	98	94	95	96	97	98	94	95	96	97	98
001-050	100	86	45	73	0	100	25	0	0	0	94	67	8	0	0
051-100	0	14	55	27	36	0	75	75	37	30	6	33	92	46	37
101-150	0	0	0	0	64	0	0	25	63	50	0	0	0	54	53
151- 200	-	-	-	-	-	0	0	0	0	20	0	0	0	0	10
RÉGION 2															
Largeur (cm)	Deschambault					Sainte-Foy					La Pocatière				
	94	95	96	97	98	94	95	96	97	98	94	95	96	97	98
001-050	100	50	17	0	0	94	0	0	0	0	100	5	0	0	0
051-100	0	50	67	25	17	6	74	82	45	9	0	95	91	0	0
101-150	0	0	16	75	83	0	26	18	55	36	0	0	9	100	100
151- 200	-	-	-	-	-	0	0	0	0	55	-	-	-	-	-
RÉGION 3															
Largeur (cm)	Normandin					Kapuskasing									
	94	95	96	97	98	94	95	96	97	98					
001-050	100	6	0	0	0	100	80	25	25	0					
051-100	0	88	60	0	0	0	20	75	25	75					
101-150	0	6	40	90	60	0	0	0	50	25					
151- 200	0	0	0	10	40	-	-	-	-	-					